

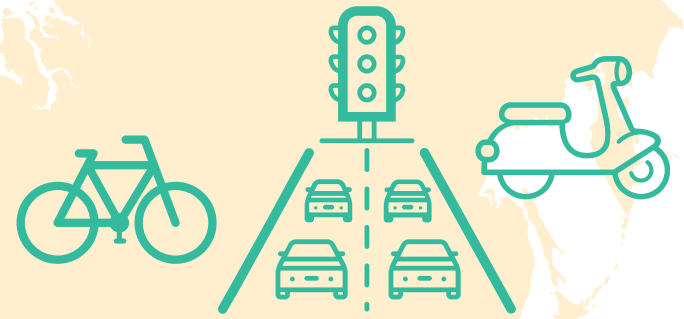
# LA MOBILITÉ DES MIGRANTS POUR L'INTÉGRATION

PROGRAMME OPÉRÉ PAR DÉCL'IC MOBILITÉ

**OBJECTIFS : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ DES ÉTRANGERS PRIMO-ARRIVANTS (EPA), DONT LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE**



**FORMATION MOBILITÉ SOCLE - 18H**



**FORMATION PREPARATION A  
L'ASR - 30H**



**ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ - 3H**

**PUBLIC ÉLIGIBLE** : public étranger en situation régulière, non européen, en France depuis moins de 5 ans, signataire du CIR (Contrat D'Intégration Républicaine), ou du CAI (Contrat d'accueil de d'intégration)

**FORMAT** : Intensif, 5 demi-journées par semaine pendant 3 à 4 semaine - groupe de 10 personnes

**SESSION** : 4 sessions avec des groupes de 10 personnes de février à fin juin

**FORMATION MOBILITÉ SOCLE :** Comprendre et être autonome dans l'utilisation de tous les services de mobilité du territoire. Cette formation comprend une préparation en salle et des mises en situation pratiques sur le territoire de Nantes Métropole : déplacements faits avec le groupe). La méthode active sera privilégiée.

LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ABORDÉES SONT :

La connaissance du territoire (Nantes Métropole et le Département) - Les différents types de mobilité existants sur le territoire (transports en commun, vélo en libre service, location longue durée, location scooter,..) - Le réseau de transport en commun complexe sur Nantes Métropole (Bus, chronobus, navibus,..) - L'utilisation des applications numériques pour faire un itinéraire : Naolib, Destineo, Google Maps, GeoVélo, ..  
itinéraire : Naolib, Destineo, Google Maps, GeoVélo,

**FORMATION PRÉPARATION A L'ASR :** L'Attestation de Sécurité Routière permet à la fois de se former aux bases du code de la route et ouvre la possibilité de la conduite d'un deux-roues motorisé ou d'une voiturette (obligatoire pour passer le permis AM ou permis cyclomoteur pour les publics nés après 1988).

Pour le public migrant, dont le niveau de français est faible, la préparation à l'ASR est l'occasion d'acquérir un vocabulaire et une syntaxe de base, qui peut ensuite permettre d'aller vers le code de la route.

LES THÈMES ABORDÉS SONT :

Accidents de la route - Vitesse et distance d'arrêt - Alcool - La signalisation routière - Règle de passage aux intersections - Les assurances - Comportements en cas d'accident - Analyse d'un accident - Vigilance et conduite - Cohabitation entre usagers de la route..

**A l'issue de cette formation, les personnes pourront être présentées à l'examen ASR (passé gratuitement au GRETA), si elles atteignent le niveau requis à l'examen.**

**L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AU SAVOIR BOUGER :** A l'issue du parcours, toute personne doit disposer d'une ou plusieurs solutions de mobilité lui permettant de réaliser ses démarches personnelles et professionnelles en autonomie.

Chacun des participants bénéficiera d'un accompagnement individualisé pour « pouvoir bouger ». Cet accompagnement renforce les acquis de la formation et garantit que chaque personne maîtrise une ou plusieurs solutions de mobilité pour faciliter son insertion professionnelle.

En fonction des besoins de chacun. Cet accompagnement pourra se traduire par : un accompagnement physique dans ses démarches liées à la mobilité (achat, location vélo/scooter, ..) - Un conseil et un soutien individualisé dans les démarches d'accès à la mobilité - Une aide à la recherche d'achat ou de location de véhicule (hors voiture) - Une intermédiation avec le ou les acteurs participant au parcours d'intégration

Cet accompagnement se finalise par un bilan individualisé décrivant la ou les solutions mobilité validées avec la personne ainsi que les recommandations pour continuer/prolonger le parcours mobilité.

**CONTACT : [formation@declicmobilite.fr](mailto:formation@declicmobilite.fr) ou 02 51 83 07 43**

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION : Fiche prescription à renvoyer à [formation@declicmobilite.fr](mailto:formation@declicmobilite.fr)**

**SESSION D'INFORMATION : Webinaire de présentation le 16/01 de 9h30 à 10h30**